

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/07/03-05-CFVU

**Création d'un diplôme en partenariat international (DPI)
à compter de 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 3 juillet 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la délibération n°2024-12-17-15-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant sur la mise à jour de la Charte relative aux diplômes en partenariat international, à compter de 2024/2025,

Considérant le dossier de demande de création d'un double diplôme en partenariat international porté par la Faculté des sciences (FDS),

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE à la demande de création d'un diplôme en partenariat international (DPI), mention de master « *Biologie structurale* » parcours « *Biochimie structurale* », porté par la Faculté des sciences (FDS), à compter de l'année universitaire 2025/2026.

En double diplomation avec les établissements suivants :

Université la Sapienza à Rome (Italie) ;

Université de Bucarest (Roumanie) ;

Université Eberhard Karl de Tübingen (Allemagne).

Cet avis est rendu, à l'unanimité, par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 30

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

